

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du Samedi 11 avril 2026

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présent : 15
Qui ont pris part
à la délibération : 15

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception

Date de la convocation :
23/03/2026

Secrétaire de séance : Mr RONDEAUX Eric

N° 13/2026 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Le Conseil Municipal, après discussion, **FIXE** comme suit les subventions communales 2026, aux Associations suivantes :

Art de Vivre	250 € - à l'unanimité
Billard Club de Grauves	350 € - à l'unanimité
Club Modélisme de Grauves	250 € - à l'unanimité
ACPG – CATM	250 € - à l'unanimité
Union Sportive Avize-Grauves	500 € - à l'unanimité
Comité des Fêtes de Grauves	2 500 € - à l'unanimité
Association GASPA	350 € - à la majorité (2 abstentions – 13 voix pour)
Au-delà-des-Bulles	500 € - à la majorité (5 abstentions – 10 voix pour) (Subventions regroupées : 250€ subv. fonctionnement + 250€ subv. exceptionnelle)
EntourAge (1.25€ par habitant)	631 € - à l'unanimité (1€ par hab.)
Familles rurales de Grauves	500 € - à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ